

 ABJURATION

PAIX FORCÉE SUPRÊME

Incantation	1 action simple
Composantes	G
Portée	moyenne (30 m + 3 m/niveau) (20 c + 2 c/niveau)
Zone/Cible	jusqu'à une arme/niveau, chacune se trouvant à 9 m ou moins l'une de l'autre
Durée	1 minute/niveau
JS	Volonté, annule (objet)
RM	oui (objet)

Si une arme ciblée est au fourreau ou rangée lorsque le sort est lancé, il fonctionne comme paix forcée, scellant l'arme ciblée sur le corps de son propriétaire, dans son fourreau ou dans son étui. Quiconque essaie ensuite de dégainer l'arme doit dépenser une action simple et réussir un test de Force pour y parvenir, provoquant des attaques d'opportunité que la tentative soit un succès ou non. Le DD des tests de Force imposés par ce sort est égal au DD du sort.

Si une arme ciblée n'est pas au fourreau ou rangée lorsque le sort est lancé, elle tente de se rengainer elle-même immédiatement, et son porteur doit réussir un test de Force pour l'empêcher de le faire. Une fois rengainée de cette manière, l'arme est plus difficile à récupérer, comme décrit ci-dessus. Les armes abandonnées qui ne sont pas au fourreau ou rangées sont ancrées sur place par le sort, et nécessitent de réussir un test de Force par une action simple pour être prises. Si un porteur n'a pas de fourreau ou autre rangement disponible pour l'arme, rater le test de Force fait tomber l'arme par terre, après quoi il faut un autre test de Force pour la récupérer, comme pour les armes abandonnées.